

**LES RENCONTRES DE L'ACDA**  
(Agir pour le changement et la démocratie en Algérie)

**"Arrêt du processus électoral de janvier 1992,  
vingt ans après",**

séminaire organisé par le collectif algérien en France ACDA

**Vendredi 20 janvier 2012, 18 h-22 h**

Bourse du travail,  
10, rue du Château-d'Eau, 75003 Paris  
(Métro : République)

**Aux origines du "coup d'Etat constitutionnel" du 11 janvier 1992**

« Analyses et bilans », par **Madjid Benchikh**, professeur de droit, auteur de "Algérie : un système politique militarisé" (L'Harmattan).  
« Les associations de femmes dans la période post-1991. Les enjeux et la singularité de la question des femmes dans la société algérienne et dans les soulèvements actuels dans le monde arabe », par **Feriel Fatès-Lalami**, militante féministe.

**Etat des lieux, vingt ans après : réflexions et perspectives**

« Présentation des "réformes" 2011-2012 : les défis lancés aux associations et aux syndicats autonomes », par **Ramzi Larkem**, juriste.

- « Présentation des luttes pour les droits de l'homme, aujourd'hui », par **Aïssa Rahmoune**, membre de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH).

« Situation économique et libertés syndicales », par **Kaddour Chouicha**, syndicaliste, membre de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie-Oran (CNCD-Oran).

Modérateur des débats : **Mouloud Boumghar**, membre de l'ACDA

**Pour s'inscrire, veuillez réserver par mail : [acda@mailfr.com](mailto:acda@mailfr.com)**

Qui n'a entendu, de la part d'amis et camarades de pays du monde arabe en révolution, ce rappel en forme de mise en garde : « Attention ! N'oublions pas l'expérience algérienne ! ». En effet, quelques trois années après le soulèvement d'octobre 1988 – et l'espoir démocratique qu'il fit naître –, les premières élections législatives pluralistes qu'a connues notre pays ont été annulées par les militaires, le faisant basculer dans une guerre civile d'une violence inouïe.

Pourquoi est-il important pour nous, Algériennes et Algériens, d'interroger ce moment, vingt ans après, alors que les peuples du monde arabe sont en train de défaire les dictatures l'une après l'autre ? Notre pari : revenir à cet événement dramatique de notre histoire, non pour le célébrer – il n'y a rien à célébrer –, mais pour sortir du labyrinthe des malentendus qui le recouvre, en restituant d'une manière objective les antagonismes politiques et idéologiques d'alors.

Un fait historique avéré : l'arrêt du processus électoral a ouvert une période de guerre civile, qui a causé des centaines de milliers de victimes et un traumatisme considérable dans notre société. Une partie de la classe politique a approuvé ce coup de force, considérant que l'armée et l'organisation autoritaire du pouvoir étaient un moindre mal face à la menace d'une dictature théocratique ; une autre partie, par contre, estimait qu'il était possible de gagner le FIS à la démocratie – « impie » au regard de la plupart des cadres importants de ce parti. Ce clivage tranché, sans merci, est probablement l'une des causes premières de l'échec de l'opposition démocratique au régime.

Une nécessité s'impose à nous aujourd'hui : dépasser ce clivage après vingt ans de guerre civile, de violences politiques et sociales en tous genres. La meilleure façon est de recommencer à nous parler, avec sérénité, en invitant chacun des protagonistes à faire son propre bilan, publiquement. Ceux qui voulaient l'annulation des élections invoquaient la « défense de la République » : l'arrêt du processus électoral par un « coup d'Etat constitutionnel » l'a-t-il réellement permis ? L'Etat de droit, les libertés collectives et individuelles, sont-ils aujourd'hui garantis ? Qu'en est-t-il de la décision de contester le pouvoir par les armes comme l'a fait le mouvement islamiste ?

Pour le collectif ACDA, revenir sur cette période cruciale, d'une façon objective, en évitant les procès et les anathèmes, c'est prendre le parti de l'avenir : faire émerger une parole consensuelle, aujourd'hui éclatée ; reconstruire une conscience politique en faveur du changement démocratique ; permettre à notre peuple de se débarrasser, sans violence, de la dictature, qui sévit depuis l'indépendance, et de s'inscrire dans la dynamique de démocratisation de l'Etat et de la nation. Un parti pris de l'avenir que nous vous invitons à partager, en participant à ce séminaire, qui en annonce d'autres.